

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

AMBASSADE DU SENEGAL EN REPUBLIQUE
FEDERATIVE DU BRESIL

BRASILIA



--- 0080
N° /ARSB/SC

Brasilia, le 13/12/2021

COMMUNIQUE

Avec un flux de plus en plus nombreux des demandes **d'autorisation d'embarquer**, en vue d'accéder au territoire national sénégalais, ainsi que les retards constatés dans l'introduction des dossiers par les usagers, il a été noté des désagréments de part et d'autre.

A cet effet, dans le but d'une prise en charge plus efficace et plus efficiente du traitement et de la délivrance desdits documents, l'Ambassade du Sénégal à Brasilia invite les usagers à bien vouloir soumettre leur dossier au plus tard sept (07) jours avant la date prévue pour leur voyage.

